



Ville de Thiers

DÉPARTEMENT  
DU  
PUY-DE-DÔME

- N°12 -

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le 29/04/2025

S<sup>2</sup>LO

ID : 063-216304303-20250414-250414\_12-BF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

**SÉANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025**

Nombre de conseillers présents : **28**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mardi 9 avril 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Procurations : **2**

Nombre de conseillers absents : **3**

Étaient présents :

**OBJET :**  
**Affectation des résultats 2024 du budget annexe OPAH**

Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DERROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Annie CHEVALDONNÉ et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;  
Claire JOYEUX à Annie CHEVALDONNÉ ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;  
Betul SIMSEK ;  
Stéphane RODIER, Maire ;

Secrétaire de séance :

Annie CHEVALDONNÉ

## AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 DU BUDGET ANNEXE OPAH (OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT)

- Vu les articles L2311-5 et R2311-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- Vu la délibération approuvant le Compte Financier Unique (CFU) 2024 du budget annexe OPAH lors du Conseil Municipal du 14 avril 2025 ;
- Vu la délibération approuvant la clôture du budget annexe OPAH lors du Conseil Municipal du 14 avril 2025 ;
- Considérant les résultats ci-dessous du CFU 2024 du budget annexe OPAH ;

En tenant compte du CFU 2024 du budget annexe OPAH, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2024 et compte tenu de la délibération de clôture du budget annexe OPAH, il autorise l'affectation de ce résultat au budget PRINCIPAL ;

### AFFECTATION DU RESULTAT 2024

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	- 23 949,00 €		69 484,18 €	-	- €	45 535,18 €
FONCTIONNEMENT			- €			- €

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	45 535,18 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2024 REPORTÉ AU BUDGET PRINCIPAL ( LIGNE 001) 45 535,18 €

Stéphane RODIER, Maire, n'est pas présent et ne participe pas au vote ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ (1 NE POUVANT PAS VOTER : Stéphane RODIER, Maire) :**

- Approuve l'affectation du résultat du budget annexe OPAH telle qu'exposée ci-dessus ;
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,



Annie CHEVALDONNÉ

La Présidente de séance,



Hélène BOUDON

